



ECHOS de l'AFFV

Association Française de la Famille Vétérinaire

Année 2010

Numéro 111

**Se connaître
pour s'estimer
et mieux s'entraider**

SOMMAIRE

- 1 – Edito
- 2 – Assemblée générale
Rapport d'activité
- 3 – Assemblée générale
Rapport financier
Rapport moral
- 4 – Les enseignes
vétérinaires
- 5 – Une histoire de café
- 6 – Témoignages
- 7 – Carnet
- 8 – Dons
Bulletin d'adhésion

Rédaction : D. KIEFFER
Secrétariat : N. NANTIER

ECHOS de l'AFFV
10 place Léon Blum
75011 — PARIS
Tél. 01 43 56 21 02
Mél : affvdk@gmail.com

Abonnement : 5 €
Parution quadrimestrielle



EDITORIAL

Voici une année qui s'achève, année de transition, d'apprentissage, d'évolution mais bien remplie et enrichissante.

Si notre Assemblée Générale a pâti des grèves pour la fréquentation, l'envoi des nombreux pouvoirs montre tout l'intérêt que vous portez à notre Association. Les comptes rendus moral et financier montrent le dynamisme et l'implication de chacune et chacun pour la bonne marche de l'AFFV.

Entre enseignes vétérinaires et histoire du café, nous espérons que vous trouverez dans ces quelques pages des informations utiles.

Bonne fin d'année à tous

Danièle KIEFFER

**La Présidente et les membres du Comité Directeur
vous adressent
leurs meilleurs vœux de bonheur, santé et réussite
pour 2011**

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

L'Assemblée Générale s'est déroulée le 23 septembre 2010 au siège de l'association. Les grèves ce jour-là ont rendu difficile la venue des adhérents mais le nombre de pouvoirs reçus montre l'intérêt que vous portez à notre association. Soyez en remerciés.

RAPPORT D'ACTIVITÉ

Nicole NANTIER, secrétaire de l'AFFV s'adresse à : **Madame la Présidente, chers Adhérentes et adhérents,**

2009 a été une année de bouleversements dus à la maladie de notre Présidente en exercice Sonia Ricard, puis de son décès le 12 juillet, et de transition suite aux élections de septembre.

Le Bureau a fait face aux « affaires courantes », épaulé par des membres du Comité Directeur. Notre Past Présidente Georgette Robin a assumé la rédaction des Echos de Mars et Juin.

Le 24 septembre les membres du comité directeur ont été renouvelés par moitié. Le dépouillement des bulletins a eu lieu au siège à Paris. 433 bulletins ont été exprimés dont deux nuls. Trois nouveaux noms ont été proposés. Nous remercions ces adhérentes et adhérents qui nous ont manifesté leur soutien en participant à la vie de l'association. Tous les membres qui se représentaient ont été élus à l'unanimité. Nous avons accueilli un nouveau membre en la personne de M^{me} Brochard demeurant à Lyon (69) dont le mari praticien est depuis peu retraité.

Danièle KIEFFER a accepté la lourde tâche de reprendre les rênes de l'AFFV. Elle a été plébiscitée par les membres du Comité Directeur. Notre nouvelle Présidente a composé son Bureau, souhaitant un investissement de chacune. La liste des membres avec leur fonction a été publiée dans les Echos de Noël (N° 108).

Au 31 décembre 2009, **le nombre de nos adhérentes/adhérents était de 1072**, en augmentation de 105 par rapport à l'année 2008. Grâce à la lettre de relance envoyée aux « étourdi(e)s » nous avons récupéré 1/3 des cotisations de l'année en novembre et décembre. Il faut toutefois souligner le coût de cette opération sur le plan financier et du travail concentré sur un mois et demi.

Nous avons également recueilli **des dons** d'adhérent(e)s de deux comités (les bouches du Rhône et le Rhône), de la promotion Alfort 1953 à la suite de sa réunion, ainsi que de l'action de solidarité menée par ALCYON auprès des vétérinaires en exercice. Tous ces donateurs ont été vivement remerciés directement et par le biais des Echos.

C'est au cours des réunions du Comité Directeur au nombre de trois, qu'ont été attribués les Bourses d'Etudes, les dons de Noël et certaines aides :

- **9 bourses d'Etudes** à des orphelins pour un total de 16 500 €.
- **2 contrats Rente-Education** de 300 € chacun à deux orphelins dont la maman est vétérinaire salariée
- **24 Dons de Noël** dont deux envoyés sur 2010, à des veuves pour 9 050 €.
- **3 aides trimestrielles** de 400 €.
- **1 aide ponctuelle** de 500 €.

En cours d'année nous avons effectué le paiement

- **d'une complémentaire maladie** pour une veuve, à titre exceptionnel
- **de 2 aides sociales mensuelles** l'une à une veuve, l'autre à un orphelin handicapé
- **de quatre dons**

L'ensemble de ces attributions représente un montant total de 36 955 € équivalent à celui de l'année 2008.

M^{me} PARINGAUX, avec le sens de la persuasion que nous lui connaissons, a obtenu de la CARPV la poursuite du financement de **32 colis de Noël** pour des dames veuves, colis qui ont été confectionnés et expédiés du siège par Danièle KIEFFER, son bureau et un membre du Comité Directeur venu en renfort.

Notre collaboration avec les autres associations d'entraide vétérinaire comme le fonds d'action social de la CARPV, l'Ordre, Vêto entraide, s'est poursuivie, mais c'est avec l'A.C.V. que l'AFFV a les contacts les plus étroits pour l'étude des cas douloureux qui lui sont soumis et la recherche de solutions possibles. C'est ainsi que sur présentation de dossiers par Odile NATALIS notre responsable sociale, le C.A. de Mars de l'ACV a renouvelé une aide de 600 € et accordé deux secours exceptionnels de 1 000 € chacun à trois veuves.

Le SNEVEL nous apporte aide et soutien en acceptant de faire figurer sur son appel de cotisations aux vétérinaires en exercice, celui de l'AFFV, (1/4 des adhésions nous est parvenu par ce biais). Il met également chaque année à notre disposition, gratuitement, un stand lors des Rencontres Nationales Vétérinaires.

L'AFFV a maintenu ses liens avec :

- **Ses adhérentes et adhérents** grâce au bulletin des Echos qui apporte des informations concernant la profession vétérinaire et le fonctionnement de l'association, fait de la prévention, donne des nouvelles des Comités Départementaux, publie un carnet très attendu des mariages, naissances, mais aussi des décès, évoque un sujet insolite et distrayant.

La publication des Echos représente une ligne importante du budget. Aussi, le Comité Directeur de novembre a pris la décision de passer d'une parution trimestrielle à une parution quadrimestrielle, chaque numéro comportant huit pages.

Nous avons assumé la permanence téléphonique les mardis, hors vacances scolaires de la région parisienne. Un répondeur prend les messages en cas d'absence ou si la ligne est occupée. L'adresse e-mail de l'AFFV qui figure sur les Echos est également à votre disposition. (affvdk@gmail.com)

- **La Famille Vétérinaire** lors des Rencontres Nationales Vétérinaires à Nice, du congrès de l'AFVAC à Lille. Etant donné le contexte de l'époque, l'idée de vendre des objets sur les stands a été abandonnée au profit de tombolas qui ont remporté un beau succès. De la documentation concernant l'AFFV a été mise à la disposition des participants, Georgette ROBIN, notre chargée des relations publiques, étant présente pour donner tous renseignements utiles.

Comme vous pouvez le constater, en dépit des difficultés rencontrées au cours de cette année, l'AFFV a rempli ses objectifs, grâce à la fidélité et la générosité de vous tous. Danièle KIEFFER, a eu la générosité d'accepter la Présidence dans des conditions délicates et au cours du trimestre le plus chargé en travail. Son sens de l'organisation, son dynamisme et son écoute lui ont permis de mener à bien une reprise efficace. Sans oublier l'apport des Présidentes précédentes qui ont toutes marqué l'AFFV par leur forte et singulière personnalité, Danièle KIEFFER nous pousse déjà vers un avenir prometteur de changements dans la façon de travailler et c'est avec enthousiasme que nous l'assurons de notre soutien.

Le bilan d'activité est soumis aux votes et adopté à l'unanimité.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RAPPORT FINANCIER

Le rapport financier a été préparé par Jeanine BERGER, Trésorière :

Comme le prévoient les statuts, les comptes de l'Association sont soumis à l'approbation des adhérents.

Les encaissements de l'exercice 2009 se sont élevés à 59 643,50€.

Les décaissements de l'exercice 2009 se sont élevés à 55 504,07€.

La trésorerie de l'AFFV pour l'année 2009 fait apparaître un bénéfice de 4 117,37€, après déduction de la dotation aux amortissements (645,84 €) et intégration des bonus sur cession (623,78 €).

L'AFFV bénéficie de la générosité des adhérents grâce aux cotisations et aux dons versés soit directement au siège, soit par l'intermédiaire des Comités départementaux actifs, soit par l'appel de cotisation du Syndicat. Un reçu fiscal est adressé pour tous les dons égaux ou supérieurs à 50 €.

Pour l'année 2011, nous vous proposons de maintenir la cotisation à 30 € et l'abonnement aux Echos à 5 €.

Le bilan financier est soumis au vote et adopté à l'unanimité.

COMPTE DE RESULTAT AU 31 DECEMBRE 2009

CHARGES	31-déc-09	31-déc-08
Bureau, Photocopies	2 923,04	1 656,47
Assurance	0,00	0,00
Frais de représentation	1 017,24	120,00
Frais de déplacement, Relations Publiques	5 058,40	4 260,49
Postes et Télécommunication	1 413,88	2 428,08
Bulletin	11 244,32	10 091,24
Abonnements, Cotisations	2 888,50	3 072,20
Dons	17 843,00	28 390,00
Bourses	9 760,00	1 800,00
Œuvres sociales	6 318,38	6 756,64
Congrès	572,30	727,55
Caisse Banque	0,00	0,00
Divers	-3 534,99	1 897,42
Dotation aux Amortissements	645,84	983,11
Pertes sur cession	0,00	0,00
Charges sur exercice antérieur : bourses	0,00	0,00
Charges exceptionnelles : éléments d'actifs cédés	0,00	0,00
Bénéfice de l'exercice	4 117,37	0,00
Total général	60 267,28	62 183,20

PRODUITS	31-déc-09	31-déc-08
Cotisations	39 269,00	37 592,47
Abonnements	4 941,00	4 590,00
Publicité	0,00	0,00
Dons	12 598,50	10 883,00
Congrès	605,00	1 615,00
Bourses	0,00	0,00
Revenus de fonds	0,00	0,00
Subventions	0,00	0,00
Divers	2 230,00	0,00
Prêt	0,00	0,00
Caisse Banque	0,00	0,00
Bonus sur cessions	623,78	2 497,95
Produits Exceptionnels	0,00	1,39
Produits exceptionnels : éléments d'actif cédés		0,00
Perte de l'exercice	0,00	5 003,39
Total général	60 267,28	62 183,20

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RAPPORT MORAL

Voici un an que vous m'avez fait l'honneur de m'élire à ce poste de Présidente de l'AFFV : un an pour me familiariser avec les dossiers, avec nos partenaires et pour découvrir combien il est agréable de travailler dans des conditions de confiance et d'amitié.

Je tiens tout particulièrement à remercier Nicole Nantier pour son investissement et sa « mémoire » dans l'association, Janine Berger pour sa rigueur dans la tenue des comptes de notre association, Odile Natalis toujours à l'écoute des cas sociaux, Geneviève Blancou pour son aide dans les écritures fastidieuses mais combien utiles et à tous les membres du Comité Directeur qui interviennent dans les départements. Je citerai Georgette Robin, Présidente, Trésorière-Secrétaire du dynamique Comité du Rhône, Marie Claude Paraingaux, Françoise Dutaret qui interviennent auprès des bonnes personnes, aux bons moments pour apporter un peu de bien-être à nos adhérents.

L'AFFV a une vocation sociale : venir en aide aux membres de la famille vétérinaire sous forme de dons, de cadeaux ou de bourses d'études.

L'AFFV est en étroite collaboration avec les autres associations d'entraide liées à la profession vétérinaire : l'ACV, Vêto entraide, la CARPV, l'Ordre.

L'aide apportée par des partenaires comme ALCYON, le Groupe

Pasteur Mutualité nous permet d'intervenir auprès de personnes en difficultés : aides ponctuelles pour des étudiants, paiement d'une complémentaire santé pour des veuves ou d'une rente éducation.

L'AFFV est présente lors de manifestations vétérinaires : les Rencontres Nationales Vétérinaires, le congrès de l'AFVAC, France Allemagne Vétérinaire.

Grâce aux Echos, notre bulletin de liaison, nous essayons d'apporter des informations et nous souhaiterions que cette revue devienne aussi un moyen de vous exprimer. Dans les prochains numéros nous souhaiterions voir apparaître une « tribune libre ».

L'AFFV est réactive lorsqu'un cas lui est signalé et son maillage de bénévoles (que je tiens particulièrement à remercier) lui permet cette réactivité.

Comme vous l'a montré le rapport financier, le nombre de cotisations est en augmentation et nous espérons toucher de plus en plus de personnes.

Pour ce nouvel exercice, nous souhaiterions améliorer notre communication par la re-création de notre site Internet et faire connaître encore plus nos actions auprès de partenaires éventuels comme les laboratoires vétérinaires.

LES ENSEIGNES VÉTÉRINAIRES

Dès le Moyen-âge, les enseignes avaient en vue le populaire, et par cela même devaient chercher à attirer les regards et à fixer l'imagination. A l'armoirie, elles opposèrent donc l'image, sculptée ou peinte, c'est à dire la chose qui frappe le plus les yeux et les intelligences.



Tout d'abord, l'enseigne était une sculpture en relief dans une niche ou sur les murs mêmes de la maison, une statue à la fois indicatrice et protectrice. Il fallait être devant la façade pour la découvrir.



Mais pour attirer le chaland, les enseignes sont devenues des exhibitions plus développées, c'est à dire l'enseigne se balançant au vent. Ce furent les hôtelleries qui recoururent, tout d'abord, à ce nouveau système, pour le besoin de se faire voir du voyageur.



L'enseigne visant au toujours plus haut, se livrant à des avancées fantastiques, elle est devenue un moyen d'attirer le client en le séduisant. « L'enseigne fait la chalandise, » a dit le bon La Fontaine.



Les métiers devaient explicitement être figurés sur ces enseignes, car nombre étaient ceux qui ne savaient pas lire. Les animaux étaient très souvent représentés. Comme toutes les professions, le vétérinaire devaient se faire connaître, se faire reconnaître.

De nos jours, la signalétique vétérinaire est codifiée, réglementée dans son installation. C'est la croix vétérinaire et l'enseigne lumineuse dont le code de déontologie actuel donne les dimensions exactes.



Mais la Directive « Services » est récemment entrée en Europe et va modifier les moyens que le vétérinaire pourra utiliser pour se faire connaître. Assisterons-nous à une inflation des enseignes lumineuses clignotantes dignes de celles de Las Vegas?



UNE HISTOIRE DE CAFE... le Bourbon Pointu

Connaissez-vous ce nom de Bourbon Pointu. Un nom rigolo pour un café redécouvert il y a peu à La REUNION par un curieux concours de circonstances.

Pour les amateurs il serait meilleur que le Jamaica Blue Montain, c'est tout dire.

Au 18^e siècle un sultan d'Arabie offrit au roi de France 50 pieds de café qui partirent pour acclimatation vers l'île Bourbon. Seulement quelques pieds arrivèrent en bonne forme. A l'époque les voyages se faisaient en bateau, c'était long et il fallait partager l'eau potable entre les marins et les plantes.



A l'île Bourbon il y eut une mutation spontanée, le Bourbon Pointu était né. Les cerises produites par l'arbuste sont plutôt pointues, tout comme les grains nettement allongés.

Les cyclones freinèrent le développement des plantations, puis les insectes. La canne à sucre, moins fragile, détrôna le Bourbon Pointu qui disparut quasiment de l'île Bourbon devenue La Réunion.



C'est une compagnie japonaise l'UCC (Ushima Coffee Company) spécialisée dans les variétés rares de café qui est à l'origine de la renaissance de notre Arabica réunionnais : elle organise un concours du plus beau pied de Bourbon Pointu (un vétérinaire en découvre même 30 pieds sauvages).

Du coup le CIRAD de Montpellier, centre de recherche agricole, est sollicité pour monter une filière.

Un chercheur, surnommé le pompier du café, est envoyé sur place. Perfectionniste et spécialisé dans les filières rentables, il pense tout de suite à du haut de gamme. Avec ténacité, expérimentations : sols, températures, pluviométrie, ensoleillement, altitude, fermentation, tous les paramètres sont étudiés. Une pépinière est créée ainsi qu'une coopérative d'une vingtaine de petits producteurs. Les japonais surveillent et ça marche : en 2007, à la vente de la production programmée par l'UCC, 2 200 paquets s'arrachent en moins de 2 heures. La très distinguée appellation « Premium Coffee » est délivrée aussitôt au Bourbon Pointu.



Dernière originalité de notre café : pour être apprécié, il doit être préparé plutôt comme une infusion dans une eau à pH neutre (Volvic.) et sans sucre. La cafetière à piston convient parfaitement, ce n'est pas l'expresso à la mode !

Il restera un produit rare du fait du terroir, de sa récolte entièrement manuelle, mais déjà commence à se développer autour un nouveau tourisme : visites de plantations, restaurants proposant des menus Bourbon Pointu. Ce dernier est entré cette année dans la sélection des nouveaux produits chez Hédiard.

Une appellation d'origine contrôlée est en vue. Une résurrection, vous dis je. C'est fort de café.

Odile NATALIS



VOS COURRIERS

COMITE D'ILLE ET VILAINE

ASSOCIATION ANGLAIS PRATIQUE

david.marie-claude@orange.fr
www.associationanglaispratique.com



Ils sont arrivés...

Ruben, deuxième petit enfant du Docteur NATALIS et Odile membre actif du Bureau dans le foyer de leur fils.

Baptiste, premier petit fils du Dr Jean François ETIENNE (L73) et madame chez leur fille Anne Laure (Liège 2004).

Solveig, petite fille des Docteurs HENNEBELLE, chez leur fille Dorothee.

Jeanne, petite fille du Docteur Guy HANNOTTE et madame chez leur fille Mélanie.

Amandine COURTET, première arrière petite fille de notre Présidente d'Honneur, Marie-Claude PARINGAUX.

Eva-Maelys petite fille de Madame Simone MARTY et du Docteur MARTY (T62) † chez Bénédicte et Christophe MARTY

L’AFFV adresse tous ses vœux de bonheur aux bébés et parents.

Ils nous ont quittés.

Dr Frédéric MOLINIER — 94 MAISONS-ALFORT - A70
 Dr Nicolai BECART - 06 BEAULIEU SUR MER - T96
 Dr Sandrine GRAILLE - 63 AUBIERE - T98
 Dr François RICHARD - 62 LUMBRES - N07
 Dr Edouard PORTE - 03 VICHY - A49
 Dr Charles FURCY - 63 AMBERT - L52
 Dr Félicien CAILLIERE - 13 MARSEILLE - L63
 Dr Bernard DAVEAU - 17 NERE - A60
 Dr Henri DEBEAUVAIS - 74 SEYSSEL - L57
 Dr André METENIER - 03 COSNE D'ALLIER - L43
 Dr Claude BOIDIN - 69 ECULLY < - T51
 Dr Yves DE RATULD - 94 CRETEIL - A58
 Dr Pierre LE GALL - 56 VANNES - T46
 Dr Daniel LE PRADO - 29 HUELGOAT - A56
 Dr Yves DERRE - 37 REUGNY - A49
 Dr René CAUBERT - 52 NOIDANT LE ROCHEUX - L37
 Dr Pierre WACHENHEIM - 21 ST MARTIN DU MONT - A42
 Dr Pierre MOREL - 86 BONNEUIL MATOURS - A48
 Dr Robert TISSERAND - 58 CORBIGNY - A50
 Dr Jean ARNOULD - 13 ST REMY DE PROVENCE - L49
 Dr François VILMAIN - 88 RAMBERVILLERS - A75
 Dr Daniel GROBET - 03 BELLERIVE SUR ALLIER - L58
 Dr Paul CABOU - 24 PERIGUEUX - T49
 Dr Paul GODARD - 63 PUY GUILLAUME - L49
 Dr Roger BOUDRIE - 87 CHALUS - T37
 Dr Albert TROUILHAT - 06 ST MARTIN VESUBIE - L44
 Dr Maurice DRENEAU - 85 LUCON - A53
 Dr Hubert DROUOT - 71 ST USUGE - A61
 Dr Jacques FLAMAND - 71 JONCY - A45
 Dr Pierre RAPEAU - 79 CHICHE - A58
 Dr Robert LESBATS - 33 LA REOLE - T46
 Dr Michel JUILLARD - 63 CLERMONT-FERRAND - L50
 Dr Daniel VANLERBERCHE - 59 LE DOULIER - Liège 73
 Dr Charles DEAUX - 26 LIVRON-SUR-DRONE - L39
 Dr Robert POUPARD - 89 ANCY LE FRANC - L46
 Dr Paul CURTELIN - 59 AVESNE SUR HELPE - L49
 Dr Paul KIEFFER - 84 AVIGNON - L56

Dr Roger DE BARDONNECHE - 05 GAP - L41
 Dr René LAFON - 53 LAVAL - A46
 Dr Joseph BRIAND - 83 FREJUS - A55
 Dr Jean CARRERE - 40 AMOU - T52
 Dr François-Michel NICOLAS - 17 CHATEAU D'OLERON - A49
 Dr Guy WOLGENSINGER - 13 EYGUIERES - A59
 Dr Victor PRUDHOMME - 77 SOUPES SUR LOING - A44
 Dr Jacques QUESNEL - 55 REMBERCOURT SOMMAISNE - L58
 Dr Simon-Pierre BERTRAND - 75 PARIS - A49
 Dr Georges BRUGE - 53 LAVAL - A45
 Dr Bernard POULAIN - 78 MONTIGNY LE BRETONNEUX - L47
 Dr Louis LEVEQUE - 14 BAYEUX - A43
 Dr Henri VIALATE - 60 CHANTILLY - L49
 Dr Henri LEPISSIER - 78 ST GERMAIN EN LAYE - A45
 Dr Jean BLANCOU - 75 PARIS - T60

M^{me} Jeannine GATET - 87 LIMOGES
 M^{me} Mathilde LEYMONIE - 15 MAURIAC
 M^{me} CAILLIERE - 13 MARSEILLE
 M^{me} Marthe DIANO - 13 MARSEILLE
 M^{me} Francine BERTRAND - 17 SAUJON
 M^{me} Cécile COMBARET - 03 JALIGNY SUR BESBRE
 M^{me} Jeanne EIMER - 57 CREUTZWALD
 M^{me} Suzanne LUQUIN - 45 BEAUGENCY
 M^{me} Madeleine DIOUX - 22 ST BRIEUC
 M^{me} Joséphine LAFON - 17 ST PIERRE D'OLERON
 M^{me} Aline POMMERET - 21 GENLIS
 M^{me} Yvette HENAUULT - 51 FERRE CHAMPENOISE
 M^{me} Geneviève DE LAET - 12 RODEZ
 M^{me} Madeleine DALLERY - 63 COURPIERE
 M^{me} Evelyne GRANJON - 84 CUCURON
 M^{me} Jacqueline BOYER - 49 CORZE
 M^{me} Geneviève VILLEMIN - 57 DELME
 M^{me} Simone EPINAT - 86 LES ORMES
 M^{me} Geneviève ORPHELIN - 44 ST SEBASTIEN
 M^{me} Thérèse GUY - 67 DORLISHEIM

L’AFFV participe à la peine des familles éprouvées par la perte d’un être cher.

L’élégance, l’intelligence caractérisaient **Jean Blancou** (Toulouse 60). Sa carrière l’a conduit en Afrique puis à Nancy avant d’être nommé Directeur Général de l’OIE. Il est décédé le 10 novembre des suites d’une longue maladie.

Nous présentons à Geneviève, membre actif du Bureau du Comité Directeur, à ses enfants et petits enfants toute notre sympathie.

MERCI A TOUS POUR VOTRE GENEROSITE

LEVESQUE	100,00 €	SAUVAGNAC	150,00 €	ROSSIO	60,00 €
OGER	60,00 €	BORDERON	70,00 €	CANTENOT	70,00 €
WALLACE	135,00 €	TRIOUET	60,00 €	AVENEL	80,00 €
VANNESTE-PASQUAZZO	70,00 €	BAHIER	60,00 €	KAHN	80,00 €
WILLEMET	100,00 €	PARIS	135,00 €	HODIESNE	150,00 €
DUPRE	70,00 €	HALBECO	85,00 €	TISSIER HOURI	150,00 €
DOUSSAUD	70,00 €	INGELBERT	70,00 €	BROSSARD	70,00 €
LENOIR	100,00 €	QUENTIN	235,00 €	LENNOZ	65,00 €
PEROU DUPREY	150,00 €	ANDRINY	85,00 €	HACHET	70,00 €
BLAIN	60,00 €	MOISAN	70,00 €	VANESSCHE	70,00 €
SIMOULIN	70,00 €	MONDOLY	70,00 €	PERNOD	100,00 €
ROSSIGNOL	100,00 €	BRICHANT	100,00 €	KLEIN	150,00 €
LEBLOND	70,00 €	ANDRIES	70,00 €	POULAIN	70,00 €
HUGUIER	135,00 €	CL. VET. ISTRES	70,00 €	FAUCHOUX	85,00 €
DELAMBRE	90,00 €	GUIARD MARIGNY	70,00 €	ARLABOSSE	85,00 €
CAILLET	100,00 €	LALOU	80,00 €	DERIEUX	150,00 €
CORDE	135,00 €	MOTHE	100,00 €	BLANDIN	180,00 €
AVOUSTIN	70,00 €	DIERS	85,00 €	PREVOT	70,00 €
CORNET	100,00 €	SERVANTIE	170,00 €	HYVERT	85,00 €
BOURGEOIS	70,00 €	ETIENNE	85,00 €	RIEGLER	60,00 €
COURTOIS	150,00 €	MARQUET	70,00 €	DUMORTIER NAILLON	70,00 €
HUGNET	85,00 €	VIALARD	70,00 €	MERLE	85,00 €
BONNET	85,00 €	CARBALLET	70,00 €	VITTOZ	100,00 €
COURTOIS	70,00 €	BAILLY	60,00 €	THOMAS	100,00 €
BOUSICAUX	70,00 €	BASILLE	100,00 €	DA COSTA	235,00 €
AUTECHAUD	100,00 €	MAYNARD	70,00 €	DAVAINE	110,00 €
BOURGEOIS	70,00 €	BETTENFELD	135,00 €	JETUR	70,00 €
AIGLE	70,00 €	MOREL	70,00 €	TROUDE	70,00 €
TELLIER	85,00 €	CHEUTIN	70,00 €	GARBOLINO	80,00 €
HERBAUT	100,00 €	LEMARCHAND	100,00 €	DOMEON	100,00 €
DALBIEZ	70,00 €	BELLANGEON	100,00 €	MAYEUX	100,00 €
CHAPPUIS	150,00 €	PRADINES	70,00 €	ANNONYME	100,00 €
DUVIVIER	70,00 €	C.A.R.P.V	70,00 €	MEZIERES	70,00 €
JAMET	70,00 €	NEVEU	85,00 €	SEGUIN	70,00 €

Nous tenons à remercier particulièrement

- la Promo Vétérinaire Alfort 55 qui nous a fait parvenir un don de 250 €
- le Groupement National des Vétérinaires Retraités qui nous permettra grâce à leur généreux don de 2500 € de donner une bourse supplémentaire.

En effet, vos dons sont exclusivement réservés pour venir en aide aux personnes dans le besoin par l'envoi d'aides ponctuelles ou de dons en fin d'année mais aussi pour l'attribution des bourses d'études pour les enfants de vétérinaire après étude de dossiers.

Encore merci à tous pour votre générosité.

L'AFFV PRESENTE AU CONGRES DE L'AFVAC

L'AFFV tient un stand cette année dans le cadre du Congrès de l'AFVAC qui se déroule au CNIT- Paris la Défense du 9 au 12 décembre 2010. Une tombola est organisée. Les Congrès sont l'occasion de rencontrer les vétérinaires et leurs conjoints, mais aussi les étudiants et de sensibiliser la Profession aux aides qui peuvent être apportées par des associations d'entraide comme l'AFFV.

ADHESION AFFV 2011

Adhésion simple 35 €

(Cotisation 30 €, Abonnement aux Echos 5 €)

Déductible des frais professionnels

Nom et prénom.....

actif retraité veuf

N°..... Rue.....

Don à partir de 50 € €

CP..... Ville.....

Bulletin à retourner accompagné de votre chèque à : AFFV - 10 place Léon Blum - 75011 PARIS